CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112280** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Raison sociale : EURL LILIAN ALVERNHE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/07/2024

Capital : 1 600

10 CHEMIN DE CANTE NIOX
81260 BRASSAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 437633209

Siret : 437 633 209 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7176236

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010467754704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010467754704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 63 74 81 68 **Fax :**

Portable : 06 09 80 74 63

Responsabilité légale :
ALVERNHE LILIAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : lilian.alvernhe@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 618 993 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	6	03/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	03/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 11:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112280** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **17/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/07/2024
Capital : 1 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 437633209

Siret : **437 633 209 00022**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7176236

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010467754704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010467754704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **EURL LILIAN ALVERNHE**

10 CHEMIN DE CANTE NIOX
81260 BRASSAC

Téléphone : 05 63 74 81 68 **Fax :**
Portable : 06 09 80 74 63

Site Internet :
E-mail : lilian.alvernhe@orange.fr

Responsabilité légale :
ALVERNHE LILIAN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 11:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.